



Elancourt, le 16 décembre 2013

Agence d'Elancourt

Direction Régionale
Ile-de-France
12 avenue Gay Lussac
ZAC La Clef Saint Pierre
78990 ELANCOURT
Tél. : +33 (0)1 30 85 24 00
Fax. : +33 (0)1 30 85 24 30

AMEXT
18, Chemin de Saint Amand
31100 TOULOUSE

**ATTESTATION ÉTABLIE
AU VU DU RAPPORT D'ESSAIS N° BEB1.D.4031-1**

**BARRIÈRE DE PROTECTION ET MOYENS D'ACCÈS AU BASSIN
À USAGE INDIVIDUEL ET COLLECTIF
EXIGENCES DE SÉCURITÉ ET MÉTHODES D'ESSAIS NF P 90.306 d'octobre 2007**

Date des essais : mai- juillet 2013
Type de protection : barrière de piscine
Référence commerciale : **BALUGLASS**
Destination/usage : pour piscine privative à usage individuel et à usage collectif

Caractéristiques principales :

- Remplissage : vitrage trempé 10mm bords polis
- Plot support en inox
- Moyen d'accès : portillon en verre trempé à fermeture automatique, équipé d'un pivot de sol à fermeture automatique

Tests effectués :

	Observation
- vérification dimensionnelle.....	: Ok
- Essais de résistance mécanique.....	: Ok
- Analyse des risques.	: Ok
- Essai d'endurance du portillon (système automatique : 1000 cycles).....	: Ok
- Essai de protection sur matériaux (brouillard salin de 240 hrs).....	: Ok
- Analyses des documents (plans, notice de montage, d'utilisation, précautions	: Ok

Le **GINGER CEBTP** atteste que la barrière de protection munie de son moyen d'accès, référencée : « **BALUGLASS** » tel que décrit par la société **AMEXT** dont l'adresse figure ci-dessus, est conforme aux exigences de la norme NF P 90.306 d'octobre 2007 (à la condition que l'essai de protection sur matériau soit satisfaisant.

Les résultats dont atteste le présent document sont extraits des conclusions du rapport d'essais **BEB1.D.4031-1**.

Le demandeur atteste que le produit cité en référence n'a subi aucune modification depuis la réalisation des essais.

Cette attestation ne préjuge pas de l'attribution d'une marque de qualité, ni d'une constance de qualité de fabrication

Aurélien GAUDRON
Chef du service
Produits de l'enveloppe

